

Ma plage est bien plus qu'un bac à sable !

Depuis la mi-mars, l'opération « Ma plage est bien plus qu'un bac à sable ! » est lancée sur notre Commune. Issue d'une réflexion commune de la Mairie et de l'Ecole de voile, elle bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de la fondation Nature et Découvertes et de la fondation pour la Nature et l'Homme (ex Nicolas Hulot). Celle-ci s'inscrit dans un objectif de préservation de « la laisse de mer ».

« La laisse de mer » : c'est quoi ?

A chaque marée, la mer dépose, à la limite de la pleine mer, un long et fin ruban d'algues dans lesquelles sont insérés des résidus naturels variés, ainsi que des déchets : ces rubans sont appelés « laisses de mer ».

Les résidus naturels sont décomposés par une faune nombreuse d'invertébrés, source de **biodiversité**, à la base d'une chaîne alimentaire dont profitent les oiseaux : gravelots à collier interrompu, bécasseaux sanderling et tournepierres sont des hôtes fréquents de notre plage. Une partie des sels minéraux ainsi libérés est indispensable à la croissance des courageuses plantes du bord de mer. Leurs longues racines retiennent le sable et luttent ainsi contre **l'érosion du littoral**. L'autre partie des sels minéraux retourne en mer et fournit les chaînes alimentaires sous-marines, favorisant ainsi les poissons.

Enfin, les microbes qui digèrent « la laisse de mer » ont aussi une **action dépolluante** du milieu. Leur présence permet ainsi de lutter contre les microbes pathogènes de l'Homme.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de préserver, autant que possible, « la laisse de mer » par plusieurs actions :

Le **ramassage manuel des déchets** permet de les éliminer définitivement de l'espace naturel, sans quoi, ils s'accumulent en mer et se fragmentent. De plus, le tri sélectif permet de recycler les moins dégradés. Le ratissage mécanique de la plage est réservé aux cas d'**arrivages importants d'algues**. Bonne nouvelle : les enfants pourront finir, le lendemain, le château de sable débuté la veille, en le décorant avec les trésors trouvés dans « la laisse de mer ». Ces solutions sont l'aboutissement de l'opération « Ma plage est bien plus qu'un bac à sable ! »

Que faire ?

L'intérêt écologique de « la laisse de mer » est vaste et doit être expliqué en détails et sur le terrain. C'est pourquoi, des **animations gratuites** sont prévues auprès de différents publics :

Pendant le printemps, les écoles de Luc-sur-Mer et de Douvres-la-Délivrande ont découvert ainsi les trésors, la faune, la flore et les gestes de préservation de « la laisse de mer », à travers des séances d'exploration sur la plage. Pour compléter les séances, ils bénéficient d'un fascicule à exploiter en classe et à finir pendant les vacances, en fouillant « la laisse de mer » ! Le pique-nique géant est une occasion supplémentaire, ouverte à tous, de découvrir ce monde que nous côtoyons sans connaître. De plus, durant l'été, chaque lundi soir, est prévue une séance de découverte de « la laisse de mer » destinée aux enfants comme aux adultes, Lutins comme vacanciers. Pour les promeneurs, sept panneaux d'informations détaillant les richesses de « la laisse de mer » sont disposés tout au long de la digue.

Pendant la saison estivale, le **nettoyage de la plage** est assuré quotidiennement par un ramassage manuel et sélectif des déchets. Ceci représente une importante quantité de travail minutieux, d'une grande importance, tant pour l'accueil des plagistes que pour la protection de notre environnement. Malgré tous ces efforts, pour bénéficier d'une plage agréable, il est

indispensable que chacun d'entre nous prenne soin de n'abandonner aucun déchet sur la plage (mégot, bouteille, etc.)

Préserver « la laisse de mer » ne signifie pas délaissier le nettoyage de la plage, mais, au contraire, l'intensifier dans un objectif de développement durable. Pour en savoir plus, vous pouvez rejoindre le groupe Facebook « Ma plage est bien plus qu'un bac à sable ! », ou contacter Sophie de l'Ecole de voile sophie@lyc.asso.fr ou la Mairie.

Sophie Leméteyer



ruban.

« La laisse de mer » forme un long et fin



La puce de mer décompose « la laisse de mer ». Pas de panique : ce crustacé ne pique pas et n'infeste ni les chiens, ni les chats ! (qui ne sont pas désirés sur la plage...)



Tournepierres, bécasseaux sanderling et gravelots à collier interrompu se nourrissent dans « la laisse de mer ».